Province de Liège

Arrondissement de Waremme

COMMUNE DE FAIMES

BUDGET COMMUNAL POUR L'EXERCICE 2022

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMMUNE

Article L1122-23 du

Code de la démocratie locale et de la décentralisation

Alors que tout le monde espérait et pensait que l'arrivée des différents vaccins contre le COVID-19 et la vaccination massive de la population allaient entrainer la disparition de la pandémie et le retour à une vie normale ; l'année 2021 a encore été largement impactée par les dispositions sanitaires liées à la pandémie : port du masque ; limitation de certaines activités ; imposition du « Covid Save Ticket » et retour au télétravail.

Les inondations catastrophiques de juillet ont impacté gravement un grand nombre de Communes. Heureusement, Faimes n'a subi aucun préjudice, mais les répercussions financières de cette catastrophe, jointe à l'investissement colossal consenti par la région, l'Etat et la Communauté européenne dans l'acquisition des vaccins impacteront certainement longtemps les finances communales.

Au niveau communal, l'impact de la crise a porté sur le ralentissement des délais de réalisation de certains travaux, la poursuite du télétravail ; le maintien des plexis de protection des agents ; le déplacement des réunions du Conseil communal en la salle La Forge pour respecter la distanciation sociale ; et l'augmentation du prix des carburants et d'un grand nombre de produits suite au blocage de conteneurs par la Chine.

Qu'elle est la situation de la Commune en 2021 :

PERSONNEL COMMUNAL

Personnel administratif :

Les services administratifs comptent 8 personnes :

- ⇨ La Directrice générale : Mme Véronique Jacques
- ⇨ Comptabilité - GRH – Secrétariat : Mme Fatima Laaouej
- ⇨ Communication - site internet - Secrétariat : Mme Nathalie Jacob
- ⇨ Population - étrangers - état-civil : Mme Nancy Bure (4/5ème temps)
- ⇨ Permis de conduire - passeports - plans d'urgence – casier judiciaire - gestion des salles - population - état civil : M. Alain Heer (4/5ème temps)
- ⇨ Cimetières – taxes - contrôle des salles - agent constatateur – population : M. Alexandre Melin
- ⇨ Urbanisme - environnement : M. Nicolas Hubin
- ⇨ Travaux - marchés publics : M. Ludovic Rase

Un agent supplémentaire, qui viendra en support au service « secrétariat-comptabilité » devrait entrer en service début 2022.

Le budget prévoit également l'engagement d'un agent supplémentaire pour les services « urbanisme et travaux »

Le service de voirie :

L'équipe de voirie qui comptait 10 ouvriers a vu le départ à la retraite de Mm Gabriel Bada et de M Claudy De Rick qui a pris sa retraite au printemps 2021.

L'équipe se compose comme suit :

- Chef d'équipe : M René Lallemand
- M Benoit Materne
- M Corrado Vindigni
- M Nicolas Rigot
- M Gabriel Delincé
- M Gregory Pire
- M Régis Riga
-

- M Sylvio Tancredi
- M Eric Pjawecki

L'équipe de voirie a été renforcée durant la période de forte croissance de la végétation par l'engagement de deux personnes pour un contrat de 6 mois : MM Nicolas Geuns et Olivier Gaillet. L'expérience concluante sera certainement relancée.

Ces deux ouvriers supplémentaires se sont attelés principalement à l'entretien des cimetières, ce qui représente un nouveau défi pour l'équipe : l'interdiction d'utilisation du Roundup.

Pour les aider dans leur tâche de désherbage des accotements, la Commune a acquis une machine de désherbage mécanique.

L'engagement d'un maçon polyvalent est prévu, avec une entrée en service en janvier 2022.

Au budget 2022 est également prévu l'engagement d'un agent supplémentaire et 2 agents temporaires ;

POPULATION – ETAT-CIVIL

Depuis la crise sanitaire, les services à la population se font essentiellement par voie électronique et/ou sur rendez-vous. De plus en plus, la population recourt à l'ordinateur pour commander en ligne ses documents d'identité.

Le nombre de mariages a fortement diminué du fait de la limitation faite au rassemblement de personnes.

Le service « Population/Etat-civil » se compose de deux personnes : M. Heer (4/5ème temps – qui pourra prochainement accéder à la pension) et Mme Bure (4/5ème temps). Ils sont assistés par M Melin qui vient en support en cas d'absence de l'un ou l'autre ou en cas d'affluence.

Au 1er décembre 2021, la population faimoise se compose de **4.023 habitants** répartis dans 1.587 ménages, soit 3.964 personnes inscrites dans le registre de la Population, 46 personnes dans le registre des étrangers et 13 personnes dans le registre d'Attente.

Parmi les habitants de notre commune, 24 nationalités sont représentées :

3.915 Belges	2 Roumains	1 Allemand
29 Français	2 Grecs	1 Anglais
27 Italiens	2 Marocains	1 Serbe
7 Polonais	1 Portugais	1 Sénégalais
5 Espagnols	1 Brésilien	1 Moldave
3 Palestiniens	1 Luxembourgeois	1 Hollandais
3 Syriens	1 Togolais	1 Camerounais
1 Ivoirien	1 Salvadorien	1 Américain

Dans le registre d'Attente sont inscrits : 11 Palestiniens, 1 Salvadorien,1 Brésilien

En outre, 2 personnes ont été radiées d'office et 7 personnes ont été rayées pour l'étranger.

Le tableau ci-après fait apparaître les différents **mouvements de population** enregistrés dans les registres durant l'année. On constate que le nombre de naissances a connu un bond en 2019, mais le confinement de 2020 n'a pas eu d'impact sur le nombre de naissances de 2021… L'impact de la crise du Covid sur le nombre de décès ne se fait pas non plus ressentir à la lecture de ce tableau.

	Nombre d'habitants	Entrées	Sorties	Mutations	Naissances	Décès	Mariages	Divorces
2021	4023	177	144	36	32	37	11	13
2020	3.964	170	186	29	30	39	8	10
2019	3.944	170	166	29	37	41	10	8
2018	3.952	148	155	28	25	44	7	9
2017	3.959	163	170	32	24	39	12	5

Les jubilés n'ont par contre pas pu être fêtés en raison de la crise sanitaire et la nécessité de protéger les plus faibles, ainsi que du fait des restrictions imposées au nombre de personnes pouvant se rassembler. Néanmoins, un montage floral a été envoyé aux jubilaires et l'Echevine de la Famille leur a rendu visite et leur a déposé la « farde cadeau » à domicile.

- ⇨ 2 noces de Platine (non fêtées)
- ⇨ 4 noces de Diamant (1 fêtée, 1 à domicile)
- ⇨ 11 noces d'Or (2 fêtées)
- ⇨ Pour 2022, sont prévues : 2 noces de Palissandre (65 ans) ; 2 noces de Diamant (60 ans) et 9 noces d'Or

A la lecture des statistiques concernant les activités du service « Population – Etat Civil » en 2021, on peut voir principalement l'impact de la crise sanitaire sur le nombre de passeports et permis de conduire délivrés.

Délivrance de :

- ⇨ 188 cartes d'identité dont 3 en urgence ; 92 cartes d'identité dont 3 en urgence pour enfant et 14 cartes d'identité UE et 1 non UE
- ⇨ 193 permis de conduire (116 en 2020 - 126 en 2019 - 169 en 2018)
- ⇨ 67 permis provisoires (60 en 2020 - 30 en 2019 - 24 en 2018)
- ⇨ 64 passeports (60 en 2020 - 159 en 2019)
- ⇨ 13 reconnaissances prénatales (13 en 2020)
- ⇨ 10 cohabitations légales (11 en 2020)
- ⇨ 7 cessations de cohabitation (8 en 2020)
- ⇨ 7 déclarations de dernières volontés
- ⇨ 7 déclarations d'euthanasie (19 en 2020 - 9 en 2018)
- ⇨ 8 attestations d'immatriculation (CI demandeurs d'asile)
- ⇨ 3 demandes de changement de nationalité (2 acceptées,1 en cours)
- ⇨ 4 déclarations en faveur du don d'organes (19 en 2020 - 41 en 2018 - 10 en 2017)
- ⇨ 1 permis international (9 en 2020 - 19 en 2019 - 19 en 2018)

ENVIRONNEMENT – ENERGIE

Depuis plusieurs années, la Commune s'est associée avec les Communes de Berloz et Geer pour l'engagement d'un Ecopasseur. M Jean Dorn, arrivé à la pension, a été remplacé par M Benoît Giot qui est entré en fonction en janvier 2021. Ce conseiller en énergie, en logement et en développement durable guide les citoyens afin de trouver des solutions les plus adéquates pour améliorer le confort des habitations et soutient les Faimoises et les Faimois dans leurs projets en matière d'énergie renouvelable. Il aide à réduire les factures énergétiques, à bénéficier de primes de la Région wallonne ou à apporter une réponse aux problèmes d'insalubrité des logements.

L'Ecopasseur a en charge la partie communale du dossier POLLEC de réduction de la consommation énergétique. Il s'implique en vue de réduire les consommations énergétiques des bâtiments publics : il a fait procéder à un audit énergétique des propriétés communales, de même, un certificat PEB des bâtiments communaux a été réalisé. M Giot s'implique avec les élèves de la classe de M Lebeau pour diminuer les consommations de chauffage et d'électricité de l'école de Celles.

La Commune de Faimes a aussi décidé d'aider ses citoyens et de les soutenir dans leur volonté de faire des économies d'énergie via l'octroi d'une prime communale s'élevant à 50% de la prime de la Région wallonne allouée dans le cadre de la réalisation d'un audit énergétique du logement.

Un autre investissement dans les économies d'énergie réalisé en 2021 est le renouvellement de l'ensemble du parc d'éclairage public avec l'aide de RESA. LES 1.020 points d'éclairage public ont été remplacés par de l'éclairage LED. Les avantages des lampes LED ne porte pas que sur la réduction des coûts énergétique mais amène également une diminution de la pollution lumineuse afin de favoriser la biodiversité ; une augmentation du sentiment de sécurité (éclairage blanc), et une plus grande durabilité des appareils garantis 15 ans par leur constructeur. La part communale dans cet investissement s'élève à 70.140 € (77% du coût, soit 230.360 € étant pris en charge par RESA). L'investissement de départ devrait être amorti en moins de 3 ans grâce aux économies d'énergie : ces luminaires consomment 1.483.377 kWh en moins, ce qui permet également de diminuer de 13.350 kg le CO2 rejeté chaque année.

En mars 2021 un véhicule électrique, financé en partie par la région wallonne, est entré au service de voirie. Ce véhicule professionnel est équipé d'une benne basculante. Ses petites dimensions et plus spécialement son étroitesse lui permettent un accès aisé aux allées des cimetières.

CULTURE ET SPORT

Vu les conditions sanitaires, peu d'activités ont pu avoir lieu en 2021.

Un subside a été octroyé par la région wallonne, aux clubs sportifs reconnus en vue de couvrir les manques à gagner. Ce subside a transité par la Commune.

Le club de judo, à l'étroit au Cortil où les mesures de distanciations posaient problème, occupe la salle La Forge. La salle de gym de l'école reçoit le club de tennis de table.

La construction d'un hall sportif est à l'étude. Ce hall pourrait être construit en synergie avec la Commune de Villers-le-Bouillet. Le site du Cortil serait retenu pour l'implantation de ce hall. Le projet est à l'étude et permettrait d'offrir des locaux adaptés aux clubs sportifs faimois.

En janvier 2021, du mobilier de fitness de rue a été installé dans deux sites : trois engins ont été placés au site du Cortil, à quelques pas de la plaine de jeux ; trois autres se trouvent à Aineffe, à proximité des sentiers pédestres.

Sur chaque site, un panneau explicatif accompagne les modules accessibles aux ados, adultes et seniors.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Administration

La salle des mariages et la nouvelle salle polyvalente n'ont malheureusement pas encore pu accueillir beaucoup de réunions vu la situation sanitaire. Néanmoins, le réfectoire est bien utilisé par le personnel communal et le personnel du CPAS.

Des mariages ont pu être célébrés dans la nouvelle salle.

Les photos du concours photo décorent les murs des différents locaux.

Quant à l'ancienne salle des mariages, elle a servi de salle de réunion est en cours d'aménagement. Elle hébergera désormais les services de travaux et urbanisme. Le marché portant sur la réalisation de la seconde phase de transformation de l'administration (police et CPAS) sera lancé début janvier. On peut espérer un début du chantier dans le courant 2022.

Occupation des salles communales durant l'année 2021

25 activités ont pu avoir lieu à la salle « la Forge ». Le club de judo occupe la salle deux jours par semaine ; un local est mis à disposition des pensionnés Faimes/Waremme tous les jeudis après-midi ; Gymsana occupe la salle tous les mardis après-midi et la salle de l'étage permet d'accueillir les réunions de formations pour les accueillantes organisés par l'ONE ainsi que diverses réunions de comités locaux.

Diverses activités ponctuelles ont également pu avoir lieu : réunions de la CLDR, ateliers organisés par le C.P.A.S. et par l'école communale, collectes de sang de la Croix Rouge… Le traditionnel souper et bal du bourgmestre n'a pas pu avoir lieu. Il a été remplacé par une formule de « plats à emporter ».

Les activités à la salle du « Cortil » ont également dû être allégées vu ses dimensions et l'obligation de maintenir une certaine distance entre tous les participants. La plaine de jeu d'été a néanmoins pu avoir lieu et a connu un beau succès.

La salle Patria est utilisée quotidiennement par les élèves de l'école communale de Les Waleffes pour les garderies et comme réfectoire pour le temps de midi. Des représentations théâtrales ont pu y prendre place.

URBANISME

Statistique des différents permis délivrés en 2021 :

Permis d'environnement : 20 permis délivrés : aucun en classe 1 et 2, tous en classe 3.
15 d'entre eux concernent l'installation d'un tank à gaz ou une citerne à mazout ; 4 portent sur l'installation d'une unité d'épuration individuelle et une demande porte sur la détention d'équidés.

Aucune nouvelle demande pour un permis unique ou permis d'urbanisation n'a été déposé.

Permis d'urbanisme : Au total, 60 nouvelles demandes de permis ont été introduites. 38 d'entre-elles portent sur de nouvelles constructions et 22 sur des transformations :

Nouvelle construction : 38

- Construction d'une maison unifamiliale : 24
- Construction d'un hangar : 4
- Construction d'un abri de jardin : 3
- Construction/régularisation d'une véranda 2
- Construction d'une palissade: 2
- Construction d'une piscine 1
- Installation d'une cabine électrique 1
- Construction d'un abri pour moutons 1

Transformations : 22

- Transformations d'une habitation unifamiliale : 17
- Transformation d'une grange (ou partie) en logement 1
- Création d'un logement dans un bâtiment existant 1
- Démolition d'un hangar 1
- Abattage d'un arbre (remarquable) 2

SERVICE TRAVAUX

Travaux aux bâtiments et divers :

- ⇨ Forage d'un puits sur le site du Cortil : le dossier a été constitué et transmis au pouvoir subsidiant : Infrasport. Diverses réunions sur place ont été organisées. Le dossier a été envoyé le 13 août 2020. Retour d'infrasport en octobre 2020 : dossier incomplet. Le dossier a été réintroduit le 12/08/2021 nous avons reçu une réponse le 21/09/2021. A faire le dossier d'avant-projet.
- ⇨ Appartement école de Les Waleffes : le marché a été attribué à l'entreprise Gabriel le 23/01/2018 pour les lots 2, 3, 4, 5, 7, 9 et 10 et le 18/03/2019 pour les lots 6 et 8 pour un montant total de 180.408,69€ TVAC. Le chantier qui a débuté le 08/04/2019 a enfin pu voir sa fin en octobre 2021.
- ⇨ Administration 1er phase : suivi de quelques problèmes techniques, réunions avec architecte et entreprise Reco+.
- ⇨ PIC 2019-2021, réunions diverses avec l'auteur de projet pour le dossier de la phase II administration
- ⇨ Oratoire Aineffe 2ème phase : le chantier a débuté au mois de mai et a dû être staté vu les problèmes de COVID. A la reprise, des enfoncements sont apparus au niveau du sol de la nef. L'architecte, en collaboration avec la Région wallonne, a sollicité l'étude du sol par des archéologue qui ont découvert un grand nombre de tombes et de dépouilles mortelles. Après les fouilles, le chantier a pu reprendre. Il a fallu à nouveau le mettre à l'arrêt reprise des fouilles jusque décembre 2021. Il a fallu ensuite désigner un ingénieur afin d'étudier la manière de réaliser la dalle de sol. Le chantier a à nouveau dû être staté suite à la reprise de l'entreprise Colen, adjudicatrice des travaux par une autre société qui ne disposait pas de toutes les agréations. Après diverses réunions, tractations, renseignements… le dossier de reprise de la société est complet. Le chantier pourra reprendre début 2022.
- ⇨ Oratoire Aineffe/ dossier Resa toujours en cours…
- ⇨ Acquisition d'une machine de désherbage – le marché a été attribué le 17/08/21 à l'entreprise GRS SPRL pour 14.999 € TVAC.
- ⇨ Élagage de 6 gros arbres communaux/analyse /demande de prix et visite avec 3 Ets d'élagage/ et attribution à Prest'agri le 25/10/2021 pour un montant de 4682,70€ HTVA exécution le 14 et 15 décembre 2021.
- ⇨ Les travaux d'aménagement de l'ancienne salle des mariages ont été attribués le 13/09/2021 à l'entreprise Co-Terre pour un montant de 14.991,90 € TVAC – Les travaux, qui consistent dans le remplacement de l'ancien plafond suspendu par un nouveau, équipé de luminaires et en l'installation de deux parois vitrées équipées de portes coulissantes de manière à diviser l'espace en deux bureaux (travaux et urbanisme) et en un espace central de réunion ont été réalisés en novembre-décembre 2021 ;
  La partie électricité de l'aménagement ancienne salle des mariages a été attribuée à M Rombouts en novembre 2021 ; les travaux sont en cours de réalisation.
  L'achat de nouveau mobilier – bureaux – table de réunion – est en cours – estimation : 7.500€
- ⇨ Acquisition d'un véhicule supplémentaire pour les services administratifs : le marché a été attribué par le collège le 30/11/2021 à Citropol Waremme pour un montant de 18.020 € TVAC.
- ⇨ Fiches PIC/ C.S.C. L'attribution du marché portant sur la réalisation des fiches est à l'ordre du jour du collège communal du 13 décembre 2021 – proposition d'attribuer le marché à l'entreprise Ecapi pour la somme de 8.651,50 €, 21% TVA comprise

- ⇨ Amélioration de la rue des Fermes à Viemme : le marché a été attribué le 16/12/19 aux Ets Robert Moës et fils pour 185.689,87€ TVAC - le chantier a été terminé en décembre 2020, le décompte final a été délivré le 9/02/2021 pour un montant de 233.193,52 € TVAC. La réception provisoire du chantier a eu lieu le 15/06/2021.
- ⇨ Entretien de voiries 2020 : le marché a été attribué le 21/12/2020 pour un montant de 257.479,81 à David Lucas d'Oreye. Les travaux ont débuté le 12/04/2021 ; fin chantier en décembre 2021 - en attente du décompte final ; il restera à faire la réception provisoire.
- ⇨ Le marché relatif aux travaux d'entretien de voiries diverses 2021 est à l'ordre du jour du Collège communal du 13 décembre – proposition d'attribuer le marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit S.P.R.L. LUCAS David, d'Oreye, pour le montant d'offre contrôlé de 194.557,94 € TVA comprise.

<u>Appel à projets</u>

- ⇨ Dossier introduit pour l'appel à projets BioDiverCité – mesurages – estimation -introduction du dossier sur le GPL - en attente de la promesse ferme de subsidiation

<u>Divers</u>

- ⇨ Suivi impétrants d'un point de vue administratif (plate-forme POWALCO) et suivi travaux sur le terrain
- ⇨ Etablissement de métré et description de charges urbanistiques pour divers dossiers.
- ⇨ Suivi de certains dossiers de charges urbanistiques… Par exemple, le dossier Valmax rue de Termogne :de nombreuses réunions sur place
- ⇨ Vérification d'implantation pour les permis d'urbanisme
- ⇨ Introduction de déclarations d'assurance pour les accidents de voirie ou dégâts causés à ou par la voirie ; prêt de matériels, sécurité routière ; suivi de problèmes divers tel que des pannes de chauffage, infiltration d'eau, entretiens extincteurs par la firme SICLI ; établissement d'arrêtés de police pour travaux routiers ; autorisation de placement de signalisation et conteneur pour entrepreneurs ; …
- ⇨ Réunion CLDR/ courriers pour ceux qui n'ont pas de boite mails/ distribution courrier.
- ⇨ Diverses réunions avec le SPW mobilité/Marquages routiers/différents mesurages/ plans /réalisation/info SPW mobilité

Travaux réalisés par le service communal de voirie en 2021 :

En solidarité avec les Communes impactées par les inondations, un ouvrier communal s'est rendu à Wanze afin d'apporter de l'aide pour le nettoyage après inondations.

Outre les travaux récurrents d'entretien des voiries et des bâtiments communaux, le service communal de voirie a effectué les travaux suivants :

<u>Travaux dans les bâtiments scolaires</u> :

- ⇒ Aménagement informatique : tirage d'une ligne électrique pour ordinateurs à Celles - Placement de modems wifi à Celles et à Les Waleffes - création d'un rangement pour les tablettes à l'école de Celles
- ⇒ Plantation d'arbustes dans les parterres du parking de l'école de Celles

⇒ Rénovation du lino dans certains locaux de l'école de Celles : décapage des sols de classes primaires du rez, et recouvrement de cire - polymérisation

⇒ Travaux de peinture et placement d'un lavabo à Les Waleffes

⇒ Aménagement d'une sortie de secours à l'école de Les Waleffes, via la cage d'escalier de l'appartement

⇒ Placement d'une borne de rechargement électrique au parking de Celles

Bassins d'orage :

⇒ Inondations à Celles : vidange et curage du bassin de Borlez

⇒ Réparation de la digue du bassin d'orage au Bois du Grand Bon Dieu

⇒ Maçonnage d'un bloc autour du trapillon du bassin d'orage Godliva et placement d'une réduction de 100

Voiries et abords :

⇒ Terrassement rue du Marais ; Coffrage et bétonnage de la tête à la sortie du pertuis rue du Marais ; Aménagement des abords rue du Marais et du domaine communal rue de la Vallée

⇒ Terrassement et égouttage rue de Termogne ; placement de margelles et taques sur les regards + aménagement des trottoirs

⇒ Terrassement ; placement de tuyaux, de tarmac et de béton rue F. Delchambre

⇒ Traçage de zones de parking rue Adolphe Braas & rue A. Heptia ; Création d'un parking en thermoplastique rue du Presbytère ; Marquage parking rue du Presbytère et rue de Borlez Placement signalisation 7,5 t

⇒ Placement d'îlots dans la rue des Fermes ; Refixation du coussin berlinois Clos des Botteresses ; Placement de l'îlot manquant rue des Fermes

⇒ Ajout d'un avaloir dans la rue de la Gare ; Réparation d'un avaloir rue Albert 1er ; Démontage et réparation de la grille au carrefour des rues Albert 1er et basse Voie ; Remise en place de la taque au carrefour de la rue de Huy et du Sentier Saint-Pompée

⇒ Terrassement rue Fond d'Hollogne pour l'évacuation des eaux de pluie ; Modification du filet d'eau rue Basse voie ; Réparation de filets d'eau en béton rue de Les Waleffes

⇒ Enlèvement d'un engorgement dans un fossé rue Fond d'Hollogne

⇒ Réparation du trottoir au carrefour Berotte et Corainon ; Dégagement des contre-buttages et profilage du trottoir rue Fond d'Hollogne ; Compactage du sentier Saint-Georges et du trottoir rue Basse Voie ; Placement de bordures dans l'Impasse Abbé Gelin

⇒ Décoffrage et placement de la dalle en béton rue du Bosquet

⇒ Placement d'un câble RESA (terrassement) au Cortil

⇒ Changement des stèles du columbarium au cimetière de Viemme

⇒ Abattage et évacuation des noyers rue du Grand Bon Dieu

⇒ Placement des macarons « Ici commence la mer » (SPGE Wallonie)

⇒ Sécurisation de la Chapelle du Bon Dieu d'Ans

SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Monsieur Melin, agent constatateur a réalisé 48 constats d'infractions diverses portant notamment sur la taille de haies, l'entretien ou le désencombrement de trottoirs… Ces constats ont été

notifiés aux contrevenants qui bien souvent régularisent la situation. Seuls 5 constats ont été envoyés pour sanction au sanctionnateur Provincial.

Du côté du sanctionnateur provincial, peu de procès-verbaux envoyés soit par l'agent constatateur communal soit par la police font l'objet de l'application d'une sanction. Bien souvent nous avons à déplorer un classement des dossiers. Ce constat a été communiqué au nouveau fonctionnaire sanctionnateur lors d'une rencontre dans le cadre de la modification du règlement général de police. Espérons qu'à l'avenir la collaboration sera meilleure.

COMMUNICATION

Mme Jacob est en charge de la communication. Elle se charge régulièrement de la mise à jour du site internet et s'occupe de la rédaction et de la mise en page des diverses publications de la Commune.

Depuis presqu'un an, la Commune est présente sur Facebook. La page a été créée par Mlle Oger, Nathalie Jacob va en reprendre la gestion sur base d'une charte qui sera élaborée pour gérer cela au mieux l'usage des réseaux sociaux.

Trois bulletins communaux ont été édités sur l'année (janvier, mai et novembre) ainsi que diverses communications ponctuelles : 1 « Faimes Info » paru en septembre – divers toutes-boîtes : Liège Airport : enquête publique ; Eté solidaire et Plaine 2021 : appels à candidatures ; premier marché 2021 ; Souper du Bourgmestre - Flyer pour la plaine de vacances - Formulaires : Senior Focus, prime communale Audit Logement - Diverses affiches (Covid-19, marché local de Faimes, « Journée de l'Arbre », candidatures « Eté solidaire » et « Plaine 2021 », collecte de sapins, Réunion « Groupe Nature », Opération « Shoe Box » …)

En juin 2021, dans le cadre de l'Opération de Développement Rural, la CLDR et la commune ont organisé un concours photo afin de mettre en valeur les paysages et le patrimoine faimois. De nombreuses photos ont été envoyées et 3 d'entre elles ont été retenues par le Collège pendant sa séance du 13 juillet 2021.

La photographie gagnante a été mise à l'honneur en faisant la couverture du bulletin communal du mois de novembre 2021 et les 3 premières personnes ayant totalisé le plus de points se sont vu remettre un panier garni lors de la remise des prix qui s'est déroulée pendant le Conseil communal du 20 septembre 2021.

Les photos du concours ont été imprimées sur des panneaux qui garnissent les murs de la salle des mariages et de la salle polyvalente.

Madame Jacob gère également les inscriptions aux divers événements : le « Grand Nettoyage de Printemps », les diverses réunions ODR (pour les habitants de Les Waleffes, « Groupe Nature » …

CIMETIERES

Sur les 37 décès de l'année 2021, 35 ont été inhumés dans notre Commune :
24 inhumations dans des caveaux
4 inhumations en pleine terre
3 inhumations en columbarium
2 inhumations en cavurnes
2 dispersions de cendres

Octroi de concessions :
5 nouvelles concessions ont été accordées (x 200 €)
5 taxes d'inhumation ont été réclamées (x 350 €)
2 cavurnes concédés (x 500 €)
L'année 2021 a vu la fin d'un grand nombre de concessions : les concessions qui avaient été accordées à perpétuité ont vu, du fait de la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et sépultures, leur durée limitée à 50 ans. Elles sont donc arrivées à échéance en 2021.
76 demandes de renouvellement de concession ont été accordés (x 50 €)
12 personnes ont déposé un formulaire de désistement pour des concessions à échéance.

Toute personne intéressée (de la famille ou non), peut solliciter le renouvellement d'une concession. Ce renouvellement a une durée de 10 ans.
Quant aux nouvelles concessions, elles ont une durée de 30 ans.

Travaux effectués dans les cimetières :

- ⇨ Affichage des concessions arrivées à expiration
- ⇨ Un nouvel espace cinéraire a été aménagé à Viemme. Il comprend 8 cavurnes ; 12 cellules de columbarium. Une pelouse a été semée et une bordure posée. L'ancien cavurne a été démonté. 5 urnes ont été transférées.
- ⇨ Garniture en pierre de l'ossuaire de Borlez
- ⇨ Empierrement des allées et entretien par désherbage mécanique avec l'aide des deux ouvriers saisonniers engagés pour une durée de 6 mois ; entretien des haies et végétations
- ⇨ Des réparations ont été effectuées au mur d'enceinte de Les Waleffes
- ⇨ Des plaques « pelouse de dispersion » ont été placées dans les 5 cimetières
- ⇨ 16 cavurnes ont été acquis. Ils devront être placés à Aineffe et Les Waleffes

ENSEIGNEMENT

Le nombre d'enfants présents à l'école se rapproche de 400. Cela pose bien sûr un problème de place :

- À Celles : une classe prend place dans les anciens bâtiments scolaires (sous l'ancienne salle des mariages) ; la classe inclusive a pris place dans une partie de l'espace « ateliers » des maternelles ; le réfectoire devient trop petit, plusieurs services doivent être organisés. Certaines classes comptent 28 élèves : les nouvelles inscriptions ne sont plus acceptées pour les niveaux supérieurs, car la capacité de l'école ne le permet plus.
- A Les Waleffes : le réfectoire et la garderie du matin et du soir sont déplacés depuis un certain nombre d'années déjà dans la salle Patria. Un dossier en vue de l'extension de l'école de Les Waleffes est en cours d'élaboration. Les plans dressés par l'architecte ont été déposés en vue de l'obtention du permis d'urbanisme. Cette extension couvre la construction d'un réfectoire et de deux classes supplémentaires à l'étage

Evolution de la population scolaire :

Celles - rue A. Braas	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**
Enseignement maternel	64	64	75	67	73
Enseignement primaire	154	163	167	188	201
Les Waleffes - rue de Celles					
Enseignement maternel	30	33	38	36	39
Enseignement primaire	47	60	61	78	73
TOTAL	**295**	**320**	**341**	**369**	**386**

Vu les conditions liées à la crise sanitaire, les repas chauds n'étaient plus organisés et les enfants mangeaient leurs tartines dans les classes.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants peuvent à nouveau prendre leurs repas chauds dans le réfectoire. Un nouveau marché pour la fourniture de repas chauds a été lancé. Il a été attribué au centre de Formation et d'Insertion Socio Professionnelle Adapté « Le Tilleul » de Waremme.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DE L'ENFANCE

L'accueil extrascolaire couvre non seulement les congés scolaires, mais aussi des animations proposées aux enfants avant et après l'école : bricolage, cuisine, coloriage mais également des activités organisées certains jours de la semaine. Certaines d'entre-elles sont organisées en collaboration avec l'académie de musique de Waremme et avec le Centre Culturel de Waremme : atelier théâtre :

Le lundi : Théâtre (académie) : 17 enfants (12 depuis septembre) - Psychomotricité : 11 enfants (15 depuis septembre)

Le mardi : Eveil musical (académie) : 20 enfants (de janvier à juin)

Le jeudi (de janvier à juin – le mardi depuis septembre) : Anglais : vu le succès, les enfants sont répartis en deux groupes de 15 enfants

Le jeudi (depuis septembre : éveil musical (académie) : 8 enfants

Le jeudi (depuis septembre) : twirling bâton : 14 enfants

Le vendredi : Chorale : 18 enfants (jusque juin) : 10 enfants depuis septembre

Participation aux garderies avant et après l'école :

Les Waleffes : matin : +/- 15 enfants - soir : +/- 25 enfants

Celles : matin : +/- 40 enfants - soir : +/- 55 enfants

Viemme : matin : +/- 3 enfants - soir : +/- 8 enfants

Le mercredi après-midi, de 12 h à 18 h, les enfants font des activités diverses : cuisine, bricolage, jeux de société… et sieste pour les petits – 20 enfants

Exemple d'activités : Etiquettes pour porte-manteaux, nourriture pour oiseaux, bricolage pour Saint-Nicolas, pour Halloween, peinture, chenille, mousse au chocolat, salade de fruits, Jeux de pistes….

Ces diverses activités organisées dans le cadre de l'accueil extrascolaire sont subventionnées par l'ONE qui accorde des subsides pour l'organisation et pour l'encadrement, ainsi qu'une subvention de coordination d'un montant de 25.374 €.

Les parents contribuent de la manière suivante :

- Surveillance du matin et du soir 0,50 € par heure (gratuit ½ h avant les cours du matin et ½ h après les cours du soir)
- Stage extrascolaire : +/- 40 € par semaine
- Plaine de jeux : 35€/ la semaine pour les enfants de Faimes.

L'évaluation du programme CLE ainsi qu'un nouvel état des lieux ont été réalisés et présentés à la CCA. L'évaluation du programme CLE a été transmise à l'ONE et l'état des lieux à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Le nouveau programme CLE, le nouveau projet d'accueil et le nouveau règlement d'ordre intérieur ont été agréés par l'ONE jusqu'en 2025.

L'agrément de la plaine est confirmé jusqu'au 1er juillet 2023.

Les stages de vacances :

Stage de détente : « Babybasket ou basket/ bricolage » - Nombre de participants : 25 petits – 21 grands

Stage de printemps :

1ère semaine : Stage Vélo et code de la route pour les grands – apprentissage deux roues pour les petits. - Nombre de participants : 25 petits - 25 grands

2ème semaine : Stage Vélo et code de la route pour les grands – apprentissage deux roues pour les petits. - Nombre de participants : 25 petits et 25 grands

Stage d'automne : Harry Potter - Nombre de participants : 19 petits – 14 grands

Stage d'hiver :

1ère semaine : L'art dans toute sa splendeur

2ème semaine : Un jour, une aventure (découvrir les aventuriers) pour les petits - Théâtre, impro pour les grands

La Plaine de jeux 2021 :

Du 5 au 09 juillet **:** (3-5 ans) : 12 enfants - (6-12 ans) : 24 enfants - Total : 36 enfants

Du 12 au 16 juillet : (3-5 ans) : 21 enfants - (6-12 ans) : 31 enfants - Total : 52 enfants

Du 19 au 23 juillet **:** (3-5 ans) : 18 enfants - (6-12 ans) : 30 enfants - Total : 48 enfants

Du 26 au 30 juillet **:** (3-5 ans) : 14 enfants - (6-12 ans) : 36 enfants - Total : 50 enfants

Du 02 au 6 août : (3-5 ans) : 19 enfants - (6-12 ans) : 31 enfants - Total : 50 enfants

Du 09 au 13 août : (3-5 ans) : 16 enfants - (6-12 ans) : 32 enfants - Total : 48 enfants

Du 16 au 20 août : (3-5 ans) : 23 enfants - (6-12 ans) : 28 enfants - Total : 51 enfants

Prix du stage : 35 €/semaine

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Les jeunes Conseillers communaux se réunissent une fois par mois. Depuis 2013, ce Conseil est composé de treize enfants âgés de 10 à 12 ans. Le travail des jeunes Conseillers a également été perturbé par la crise du Covid. Ils n'ont pas pu se réunir régulièrement. Ils ont néanmoins été actifs et ont réalisé un film sur les énergies renouvelables.

Les nouveaux conseillers ont été installés lors du dernier Conseil communal de novembre 2021 : Sept élèves de 5ème année primaire ont prêté serment devant le bourgmestre et leurs proches.

Les nouveaux élus sont : Antoine FRAITURE ; Charlotte BELLAVIA POLAK ; Malo PIRLET ; Maxime TOUSSAINT ; Genny NDAYISENGA ; Mathys COLIGNON ; Ambre HERMANS

DEVELOPPEMENT RURAL

L'élaboration du PCDR touche à sa fin. Il est soumis à l'approbation de la CLDR et sera ensuite présenté au Conseil communal pour pouvoir être soumis à la région wallonne pour approbation.

Ce programme comprend :

- Partie 1 - diagnostic socio-économique de la Commune (réalisé par Madame Doquir, auteur de projet – terminé)

- Partie 2 – participation de la population (en cours de rédaction)
- Partie 3 – diagnostic partagé (finalisé)
- Partie 4 – stratégie (finalisé)
- Partie 5 – projets (les projets sont réparties en 3 phases : 7 projets sont répartis en lot « 0 » (qui ne nécessitent pas de subsides) – 4 projets en lot 1 - 8 projets en lot 2 et 19 projets en lot 3 (dossiers nécessitant des procédures plus lourdes) – en cours de finalisation
- Partie 6 – tableau récapitulatif

Des modifications ont été apportées récemment au mode de financement des opérations de développement rural qui rendent l'opération nettement moins attractive. Il conviendra d'en tenir compte dans la finalisation du programme

Les consultations faites dans le cadre de « l'Opération de Développement Rural » ont montré la volonté des Faimoises et Faimois d'améliorer la qualité du réseau écologique et la place offerte à la nature dans notre Commune.

La « Commission Locale de Développement Rural » a invité en automne 2021 les citoyens de la Commune à participer à la création d'un « Groupe Nature ». L'objectif est de définir ensemble des actions concrètes qui pourront être menées à court terme, telles que : planter des haies, créer des ilots refuges pour les espèces typiques de nos régions, créer un verger conservatoire, aménager les abords des bassins d'orage… Chaque année, un appel à projet permettra de financer à concurrence de 10.000 € les actions que les habitants de Faimes estiment prioritaires. Ceux-ci pourront ainsi mesurer directement les résultats de leur investissement. Un deuxième rendez-vous est prévu en janvier 2022.

CELLULE PLANU ZONALE

Le Conseil de la Zone de Secours Hesbaye a décidé de créer une cellule unique « Planu » au profit des 13 communes membres de la Zone de Secours Hesbaye. Les moyens humains et matériels présents sur l'ensemble des communes membres sont ainsi mutualisés en cas de situation de crise. Cette unité, composée de 3 agents civils, est sous la supervision de l'Officier de la Zone de Secours responsable de la mise en œuvre de la cellule.

Les 3 coordinatrices planification d'urgence de la Zone de Secours Hesbaye sont Mesdames Coralie De Decker, Louise Lernoux et Françoise Wrotecki.

Elles organiseront un tour de garde afin qu'une planificatrice soit toujours disponible (24h/24 7j/7) en cas de crise via un GSM de garde au numéro 0473/69.00.67 et veilleront à l'application des missions relatives à la planification d'urgence.